



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

TOM : Wallis-et-Futuna

Question écrite n° 15338

Texte de la question

M. Victor Brial interroge M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur l'opportunité de relancer de toute urgence le projet de construction d'un lycée d'enseignement technique à Futuna. Pour des raisons évidentes d'égalité des chances entre les Wallisiens et les Futuniens, il souhaite que la promesse faite en 1996 de créer un établissement secondaire sur l'île de Futuna soit tenue. Il ajoute que faute de ressources suffisantes, beaucoup de Futuniens renoncent encore à poursuivre leurs études au lycée de Mata-Utu.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du secrétaire d'Etat à l'outre-mer sur l'opportunité de relancer le projet de construction d'un lycée d'enseignement technique sur l'île de Futuna. Compte tenu de la faiblesse des chiffres de la population globale et surtout de la population scolarisée en collège (environ 500) sur l'île de Futuna, la création d'un lycée d'enseignement technique ne semble pas constituer une solution envisageable à court terme. Il convient de préciser que le lycée de Mata-Utu a vocation à accueillir la population scolaire des deux îles du territoire. A ce jour sur un effectif total d'un peu plus de 500 élèves, la moitié d'entre eux est inscrite au lycée professionnel, il s'avère donc impossible de créer une nouvelle structure du même type à Futuna qui connaîtrait rapidement des difficultés de fonctionnement de par le seuil de ses effectifs. L'objectif du gouvernement demeure l'amélioration de l'offre et de la qualité de l'enseignement qui s'est traduite par des efforts d'investissements importants à Wallis-et-Futuna. Ce territoire comptera ainsi à la prochaine rentrée six collèges dont deux à Futuna. Outre la construction d'un quatrième collège à Wallis, le contrat de plan prévoit aussi la réalisation d'un nouveau Cetad (centre d'études aux techniques appropriées au développement) dont les filières permettent de répondre à des attentes de formations spécifiques telles que la gestion de petites exploitations rurales.

Données clés

Auteur : [M. Victor Brial](#)

Circonscription : Wallis-et-Futuna (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15338

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer, intérim du ministre de l'intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 juin 1998, page 3115

Réponse publiée le : 21 septembre 1998, page 5219